



Le Conseil national pour le soin des animaux d'élevage (CNSAE) est une plateforme facilitant la communication et la collaboration entre tous les partenaires du secteur de l'élevage canadien dans le but de promouvoir le soin responsable des animaux d'élevage. Site Web :

www.nfacc.ca/Francais/default.aspx

Août 2009 – Dans ce bulletin : Compte rendu des téléconférences du CA du CNSAE du 17 juillet et du 4 août

Participants du CNSAE

Association canadienne des médecins vétérinaires
Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires
Association canadienne du bison
Association des éleveurs de vison du Canada
Canada Hippique
Canadian Cattlemen Association (Association canadienne des éleveurs de bovins)
Canadian Cervid Alliance (Alliance canadienne des cervidés)
Coalition des SPCA provinciales chargées de l'application de la loi sur la protection des animaux (CB, SK, ON)
Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles
Conseil canadien du porc
Conseil des viandes du Canada
Conseils provinciaux pour les soins aux animaux d'élevage (AFAC, FACS, MFAC, OFAC)
Dossier d'Agriculture et Agroalimentaire (AAC, ACIA)
Fédération canadienne de l'agriculture
Fédération canadienne du mouton
Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux
Gouvernements provinciaux
Les Éleveurs de dindon du Canada
Ontario Trucking Association (Association de camionnage de l'Ontario), Division des transporteurs de bestiaux
Producteurs d'œufs du Canada
Producteurs d'œufs d'incubation du Canada
Producteurs de poulet du Canada
Producteurs laitiers du Canada
Représentant des chercheurs

Bulletin d'information du CNSAE – Août 2009

Résumé des téléconférences du CA du CNSAE du 17 juillet et du 4 août 2009

Mise à jour du Projet de financement – Le Fonds Agri-flexibilité a été annoncé (<http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1247082294164&lang=fra>). La coordonnatrice du CNSAE rédigera l'ébauche d'une demande qui permettra au CNSAE d'atteindre ses objectifs et ses mesures de performance dans le cadre de son plan d'activités. Le CA du CNSAE examinera cette demande avant sa soumission.

La date de la prochaine réunion du CNSAE a été fixée au 29 septembre à Ottawa. Les membres du CA se réuniront le 9 septembre à Ottawa.

Conférence de l'Animal Agriculture Alliance des 12 et 13 mai à Washington, DC. Environ 175 participants dont 10 du Canada ont assisté à cette conférence. L'adoption de la Proposition 2 par la Californie soulève beaucoup d'inquiétudes. Les conférenciers ont notamment abordé les initiatives de la CE, la situation américaine, l'adoption des initiatives des bulletins de vote par les États américains et ont présenté une étude comparative entre les enjeux relatifs à la protection des animaux et les répercussions des changements réglementaires environnementaux sur l'industrie forestière, et ce, du point de vue d'un entrepreneur forestier. Des comptes rendus sur les initiatives en matière de soins aux animaux ont également été présentés (p. ex., nouveau programme d'évaluation de la qualité de la viande de bœuf, concept d'un manuel de soins aux bovins laitiers avec évaluation par une tierce partie). Un nouveau groupe s'intéressant au bien-être des bovins a été créé aux États-Unis. L'Association canadienne des éleveurs de bovins a été invitée à en faire partie. Le comité comprend des chercheurs, des producteurs et des exploitants d'usines de transformation.

Projet EconWelfare

(<http://www.onderzoekinformatie.nl/en/oi/nod/onderzoek/OND1331061/>)

Le Projet EconWelfare est un projet financé par l'Union européenne, visant à identifier « les moyens d'action nécessaires pour atteindre les objectifs du Plan d'action sur la protection des animaux ». Ce projet comporte plusieurs ensembles de travaux différents, l'un d'entre eux consiste à identifier et à analyser les normes et les initiatives actuelles du bien-être des animaux. Les coordonnateurs de ce projet ont été référés au CNSAE et lui ont demandé de répondre à un questionnaire très détaillé sur les initiatives, les normes, les moyens d'action (p. ex., la réglementation, l'étiquetage) en matière de bien-être des animaux au Canada, ainsi que sur les opinions quant à la façon dont le Canada gère le bien-être animal. Étant donné que le Canada et l'UE négocient actuellement les conditions d'un libre-échange, le président du CNSAE a écrit au ministre d'AAC pour l'informer du lancement du Projet EconWelfare. En raison de contraintes de temps et de ressources, le CNSAE ne pourra pas s'occuper de rassembler des réponses détaillées pour ce questionnaire. La coordonnatrice du CNSAE a par ailleurs indiqué aux coordonnateurs du Projet EconWelfare que certaines questions devaient être directement posées au gouvernement canadien (p. ex., toutes les questions se rapportant à la législation et aux exportations). Les

membres du CA sont d'accord pour soumettre une réponse ciblée sur les activités du CNSAE et pour donner des exemples d'initiatives récentes entreprises par le Conseil. La coordonnatrice du CNSAE se chargera de faire parvenir cette réponse.

Conférence de l'*American Veterinary Medical Association (AVMA)* – “Nager avec le courant : le bien-être animal dans la recherche et l'éducation en médecine vétérinaire” 9-11 novembre 2009 à Lansing, Michigan. (www.avma.org/awssymposium). La coordonnatrice du CNSAE assistera à cette conférence.

Groupe de travail sur l'agriculture biologique – On a demandé au CNSAE de faire partie de deux groupes de travail sur l'agriculture biologique (l'un pour la volaille et l'autre pour les porcs). Ces groupes de travail seront chargés d'étudier plusieurs enjeux non réglés portant sur la mise en oeuvre des normes biologiques en vertu des Règlements concernant les produits biologiques, entrés en vigueur le 11 juin 2009. Les parties intéressées, issues de l'industrie, et l'office des normes générales du Canada, responsable de l'application des normes biologiques, ont identifié quelques problèmes d'ordre technique qui freinent l'application de ces règlements. Nombre de ces difficultés pourraient avoir des implications sur le bien-être des animaux (p. ex., logements extérieurs). Il est prévu que les associations des secteurs de production nomment chacune un représentant. Les membres du CA estiment que puisque le CNSAE joue un rôle essentiel dans les questions portant sur le bien-être animal, il devrait être représenté dans ces groupes de travail. Les lignes directrices de cette représentation devront cependant être clairement délimitées. La participation du CNSAE devrait se faire uniquement dans le cadre de toutes les questions scientifiques qui se rattachent au bien-être animal et dans le cadre du rôle qu'il joue dans l'élaboration des codes de pratiques (pour éviter une duplication de normes en matière de bien-être animal et pour garantir une démarche cohérente). Le représentant du CNSAE n'a pas encore été désigné, mais il s'agira de quelqu'un qui connaîtra bien toutes les questions et qui sera en mesure d'en faire le compte rendu objectivement aux membres du CNSAE.